

régulièrement le diriger vers la faillite et pour plusieurs, directement en enfer.

Le chômage est toujours à la hausse et rien ne semble indiquer que la tendance va bientôt changer. Bien sûr, le gouvernement a une explication, et comme je l'ai dit précédemment, il a « toujours » une explication: c'est toujours « la faute des autres » ou « c'est pire ailleurs ». Grande consolation pour les milliers de Canadiens et Canadiennes sans emploi qui ne voient rien à l'horizon.

Que dire du niveau de pauvreté? Les gens que les Conservateurs punissent avec ce projet de loi sont ceux qui ont perdu leur emploi à cause de la récession instaurée, perpétuée et aggravée par ce gouvernement. Celui-ci diminue de 3 p. 100 les prestations pour ceux qui sont vraiment dans le besoin. La mauvaise gestion économique du gouvernement a déjà coûté leur emploi aux chômeurs; maintenant, on les saigne à blanc une deuxième fois.

Ce gouvernement qui retire les prestations d'assurance-chômage à ceux et celles qui perdent leur emploi en raison de leur mauvaise conduite ne fait que donner aux patrons une arme des plus dangereuses. Pour un rien, un employé peut être remercié sans recours et surtout, à la joie de certains employeurs, sans revenu. La porte est ouverte aux abus de tous genres et aux situations de chantage.

Un employé ne pourrait plus risquer de se plaindre d'une conduite discutable sous peine d'être mis à la porte. Peut-être n'y aura-t-il qu'un seul cas d'abus de cette sorte, peut-être, mais déjà, ce serait un cas de trop. Les Canadiens et les Canadiennes méritent plus de respect.

• (1225)

[Traduction]

Au lieu de soutenir les chômeurs avec le filet de sécurité sociale, le gouvernement essaie de les faire tomber entre les mailles.

Les conservateurs rendent les choses difficiles aux personnes qui ont été victimes de discrimination au travail. Les victimes de racisme ou de harcèlement sexuel hésiteront peut-être à porter plainte, par crainte de se voir refuser des prestations d'assurance-chômage. Le gouvernement fait en sorte qu'il devient très difficile d'invoquer ces graves problèmes comme motifs.

L'article qui régit les motifs valables découragera les gens de porter des plaintes justifiées dans des cas de harcèlement sexuel ou racial ou de conditions de travail qui ne respectent pas les normes. Les modifications proposées rendront beaucoup plus vulnérables les femmes immigrantes, qui subissent très souvent les pires

conditions de travail et qui sont les moins bien rémunérées.

Au lieu de proposer un système qui s'attaque au vrai problème, le gouvernement propose une politique cynique qui aura pour effet de nuire aux personnes qui ont le plus besoin d'être protégées.

Si le projet de loi est adopté, je puis vous assurer qu'il engendrera un véritable cauchemar administratif. Des milliers de personnes feront appel de refus automatiques de prestations.

En 1991, près de 200 000 demandeurs de prestations, considérés comme ayant quitté leur emploi sans motif valable, étaient déjà pénalisés par le système. Près de 20 000 des décisions rendues ont été infirmées, soit à la suite d'une révision interne ou d'un examen du conseil arbitral. Le nombre d'appels pourrait maintenant être dix fois plus grand. Je ne puis concevoir que le système puisse à la fois absorber un tel nombre de demandes et rendre des décisions justes et équitables.

En 1991, le Conseil économique du Canada, qui a été démantelé par le gouvernement, avait dit que les personnes qui abandonnent leur emploi ne sont pas un fardeau pour l'assurance-chômage. Selon les statistiques de 1986, la moitié de toutes les personnes qui ont abandonné leur emploi se sont trouvés un autre emploi immédiatement, et 43 p. 100 ont trouvé un nouvel emploi dans les dix semaines.

Ces propositions seront préjudiciables pour les gens de ma circonscription et pour tous les Québécois. Le mois dernier, lors d'un rassemblement à Montréal, des milliers de citoyens ont manifesté contre ces modifications qu'on veut apporter à la caisse de l'assurance-chômage. Puisque le gouvernement ne contribue plus à cette caisse, il ne devrait pas pouvoir agir unilatéralement, sans consulter ceux qui y contribuent, c'est-à-dire les entreprises et les travailleurs canadiens.

Les statistiques montrent que le nombre de personnes qui quittent leur emploi volontairement a chuté depuis que ce gouvernement a délibérément projeté le Canada dans une récession.

En septembre 1988, au sommet de notre cycle économique, plus de 31 000 Canadiens ont volontairement quitté leur travail. En septembre 1990, les départs volontaires se chiffraient à 26 000 et l'automne dernier, à 16 700 seulement. Il est facile de voir que les Canadiens sont peu susceptibles de quitter leur emploi pour des raisons frivoles en ces temps de grandes difficultés économiques. Tout ce que les conservateurs ont réussi à faire, c'est de rendre les mécanismes de notre marché du travail beaucoup moins flexibles.